

Conditions générales du pilote « Abo Mobilis plus »

Remarques préliminaires

Les présentes conditions générales règlent les modalités d'acquisition et d'utilisation de l'offre pilote « Abo Mobilis Plus » proposée par la communauté tarifaire vaudoise Mobilis.

L'achat des packages s'effectue exclusivement via le webshop des Transports publics de la région lausannoise (tl).

Les prestations de loisirs incluses dans les packages sont proposées par des partenaires tiers participant au pilote.

En procédant à l'achat d'un package « Abo Mobilis Plus », la cliente ou le client accepte les présentes conditions générales.

1. Définition de l'offre

L'« Abo Mobilis Plus » est une offre pilote permettant aux abonné·es Mobilis d'accéder, plusieurs fois par année, dans la limite des stocks disponibles, à un package combinant :

- une prestation de loisirs proposée par un partenaire loisirs ;
- un bon pour un rabais sur les transports publics.

La saison d'automne fait office d'exception puisque l'offre inclut uniquement un Abo Week-end Mobilis valable sur une période glissante de 3 mois.

Le projet pilote est organisé sur une durée d'une année et repose sur un principe de ventes flash saisonnières limitées en quantité, soit 1'000 unités par saison.

2. Fonctionnement du pilote

Quatre ventes flash sont organisées durant la période du pilote :

- été : dès le 18 juin 2026 à 11h00 ;
- automne : dès le 15 septembre 2026 ;
- hiver : dès le 15 décembre 2026 ;
- printemps : dès le 15 mars 2027.

Les partenaires, prestations, modalités d'utilisation ainsi que les quantités disponibles peuvent varier d'une saison à l'autre et sont communiqués au fur et à mesure des saisons.

Chaque vente flash est limitée à un quota défini de 1'000 packages.

3. Conditions d'accès et achat

L'offre est réservée aux personnes disposant d'un abonnement Mobilis valable au moment de l'achat : abonnement annuel, mensuel ou FlexiAbo.

L'Abo Mobilis Plus est commercialisé exclusivement via le webshop tl au prix de CHF 45.– TTC, dans la limite des stocks disponibles.

Pas d'échange ni de remboursement.

4. Prestations comprises dans le package

Pour les saisons été, hiver et printemps, chaque package comprend :

- une prestation de loisirs proposée par un partenaire participant ;
- un bon pour l'obtention d'un rabais sur les transports publics.

Pour la saison d'automne, l'offre de l'« Abo Mobilis Plus » consiste en un Abo Week-end Mobilis valable sur une période glissante de trois mois.

Les conditions spécifiques applicables à chaque prestation partenaire (réservation, capacité, horaires, météo, restrictions, modalités d'utilisation, dates de validité, etc.) sont précisées dans les descriptifs des offres concernées et/ou sur les plateformes des partenaires loisirs.

Certaines prestations peuvent nécessiter une réservation préalable auprès du partenaire concerné. La cliente ou le client est seul.e responsable du respect des modalités de réservation et des conditions spécifiques applicables à la prestation choisie.

5. Validité des prestations

Sauf indication contraire propre à une offre partenaire, les prestations achetées dans le cadre d'une vente flash doivent être utilisées durant la période de validité indiquée lors de l'achat.

Pour la saison été 2026, les prestations sont valables du 18 juin au 15 octobre 2026.

Sauf indication contraire propre aux partenaires loisirs, le jour d'utilisation des prestations peut être choisi librement pendant la période de validité.

Les prestations non utilisées à l'échéance de leur durée de validité ne donnent droit à aucun remboursement ni prolongation.

6. Quantités limitées

Les offres sont proposées dans la limite des stocks disponibles (1'000 unités par saison).

Mobilis et les tl ne garantissent pas un temps de disponibilité minimum. La vente prendra fin à l'épuisement des stocks.

Aucun droit à l'obtention d'un package ne peut être revendiqué une fois les quantités disponibles épuisées.

7. Conditions d'utilisation

Les packages ne sont ni échangeables, ni remboursables.

Les prestations comprises dans un package ne peuvent être revendues ni utilisées à des fins commerciales.

Toute utilisation abusive, tentative de fraude ou revente peut entraîner l'annulation ou le retrait du package « Mobilis Plus », sans compensation.

Les prestations doivent être utilisées conformément aux présentes conditions générales ainsi qu'aux conditions spécifiques applicables aux partenaires concernés.

8. Monitoring et protection des données

L'« Abo Mobilis Plus » constitue un projet pilote faisant l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

En acceptant les présentes conditions générales, la cliente ou le client accepte d'être recontacté-e par Mobilis ou par un partenaire mandaté dans le cadre du monitoring du pilote, notamment pour :

- des questionnaires de satisfaction ;
- des enquêtes ;
- des sondages ;
- ou toute autre démarche d'évaluation liée au projet.

La participation à ces démarches demeure facultative.

La collecte et l'utilisation des données sont strictement limitées à l'évaluation du pilote « Abo Mobilis plus ».

Les données récoltées dans le cadre du monitoring sont anonymisées pour leur traitement.

Les données personnelles sont traitées conformément à la législation suisse applicable en matière de protection des données.

10. Modification ou interruption du pilote

Mobilis se réserve le droit de modifier, suspendre ou interrompre tout ou partie du pilote, notamment en cas de nécessité opérationnelle, technique, organisationnelle ou liée aux partenaires participants.

Les partenaires, prestations, périodes de vente, quotas et modalités d'utilisation peuvent être modifiés en tout temps.

Dans la mesure du possible, les client-es concerné-es sont informé-es de manière appropriée.

11. Responsabilité

Mobilis coordonne et promeut le projet pilote « Abo Mobilis Plus ».

La vente du produit est effectuée via le webshop des tl.

Les prestations de loisirs relèvent exclusivement de la responsabilité des partenaires concernés et demeurent soumises à leurs propres conditions d'utilisation.

Mobilis et les tl ne sauraient être tenus responsables :

- d'une modification, interruption ou annulation d'une prestation partenaire ;
- d'un incident survenu dans le cadre d'une prestation de loisirs ;
- d'une indisponibilité technique temporaire des plateformes de réservation ou de vente.

Dans les limites autorisées par le droit applicable, Mobilis et les tl excluent toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation des prestations proposées dans le cadre du pilote.

12. Droit applicable et for juridique

Les présentes conditions générales sont soumises exclusivement au droit suisse.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution à l'amiable.

Le for juridique est Lausanne.

Sous réserve de modifications des prix, des produits et de l'horaire.